

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

Fédération Française des Sociétés d'Aviron

Réunion formation AS DTN - INSEP 30 juin 2010

La FFSA - Présentation

- Fédération olympique unisport
- 42 000 licenciés, 92 000 pratiquants
- 25 ligue
- 380 clubs affiliés, également répartis sur tout le territoire national



Un fonctionnement très fédéral

LeS pratiqueS de l'aviron

- Pratique de compétition
- Pratique récréative de loisir
- Pratique scolaire
- Pratique maritime

L'aviron se pratique quasi exclusivement dans les structures affiliées

Les clubs ont une forte activité annuelle de septembre à juillet

L'activité saisonnière est encore sous-développée

La structuration des clubs

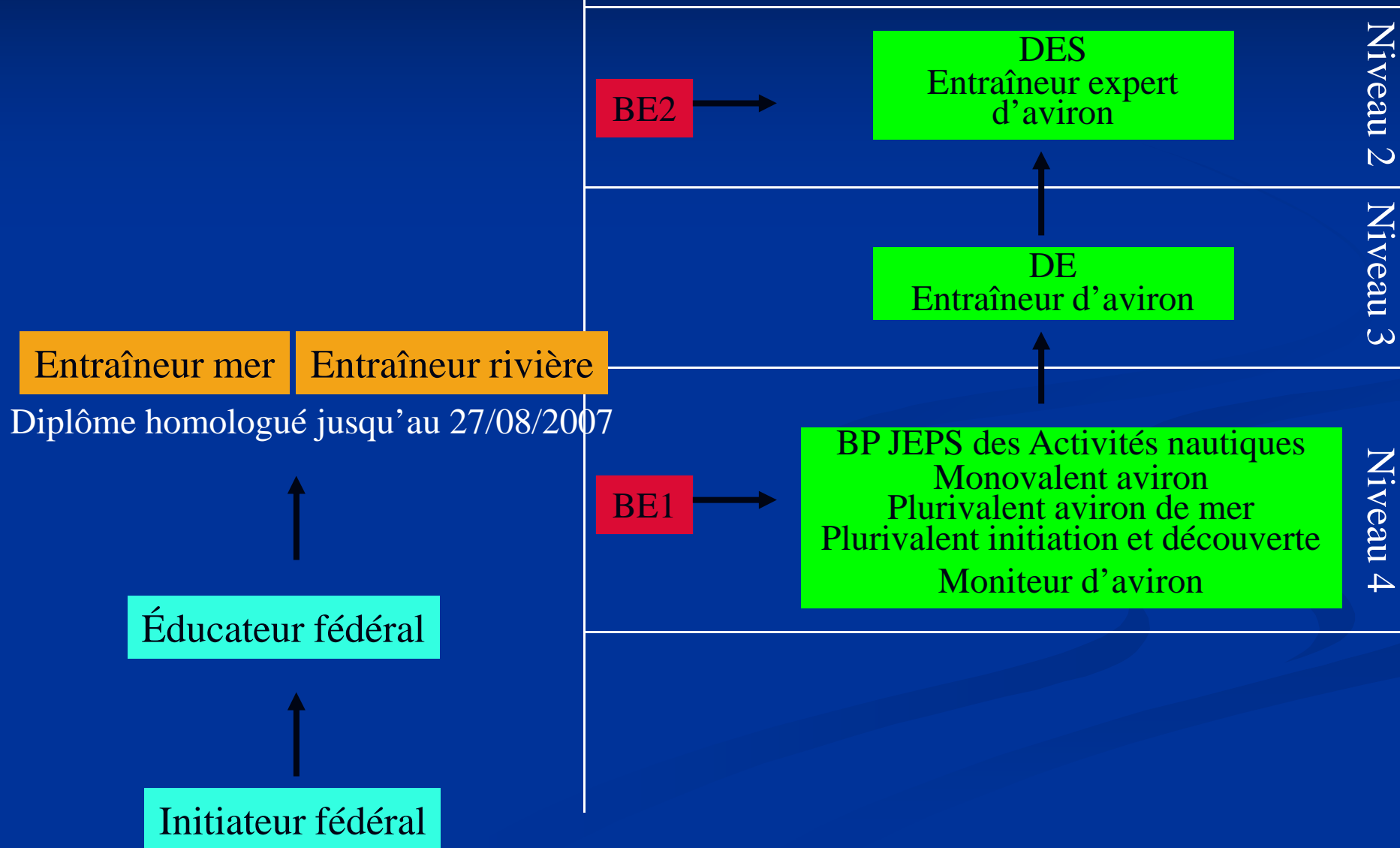
- Un très fort encadrement bénévole
- Environ 150 clubs employeurs sur 380 (40%)
- Environ 280 salariés (de 1 à 3 salariés par structure employeuse)
- Manque de professionnels pour satisfaire la demande en emploi temps plein
- Absence de professionnels pour satisfaire la demande en emploi saisonnier

- Aucun syndicat représentatif des salariés

Les diplômes de l'aviron

Diplômes fédéraux

Diplômes d'État



Les besoins d'un « autre » diplôme professionnel

- Pour faire face à un surcroît d'activité
 - Activité annuelle : mercredi, samedi, dimanche et petites vacances
 - Activité saisonnière
- Pour assurer une pratique sécurisée et un encadrement performant (nombre de pratiquants/encadrant)
- Pour faire face aux évolutions de la société (évolution des formes de bénévolat)

Le positionnement de ce diplôme

- Encadrement occasionnel et saisonnier
- Encadrement de toutes les formes de pratique jusqu'au premier niveau de compétition

Les diplômes de l'aviron

Diplômes fédéraux

Diplômes d'État

Niveau 2

BE2

DES
Entraîneur expert
d'aviron

Niveau 3

DE
Entraîneur d'aviron

Niveau 4

BP JEPS des Activités nautiques
Monovalent aviron
Plurivalent aviron de mer
Plurivalent initiation et découverte
Moniteur d'aviron

BE1

Diplôme Professionnel

Aucun
Niveau

CQP aviron
Certificat de qualification professionnelle

Entraîneur mer Entraîneur rivière

Éducateur fédéral

Initiateur fédéral

Le CQP - un positionnement propre à chaque fédération en fonction de ses besoins

- Animateur tir à l'arc
- Animateur des activités gymniques
- Animateur de savate
- Guide de véhicule terrestre motorisé à guidon
- Éducateur grimpe d'arbre
- Assistant moniteur motonautisme
- Assistant moniteur de tennis
- Technicien sportif régional de Basket Ball
- Pisteur VTT
- Assistant moniteur char à voile
- Assistant professeur d'arts martiaux

Le CQP

- Élaboré par un secteur professionnel pour répondre à un besoin (note d'opportunité et règlement du diplôme) : secteur de l'aviron
- Créé par la CPNEF et inscrit au RNCP
- Délégué à un organisme de formation pour la durée d'inscription au RNCP : la Fédération Française des Sociétés d'Aviron
- La FFSA peut faire les formations et/ou habiliter d'autres organismes de formation
- La FFSA organise la certification et délivre le CQP au nom de la CPNEF

Le règlement du CQP définit

- La situation professionnelle du titulaire
- Les conditions d'exercice du titulaire
- Les blocs de compétences à valider
- Les voies d'accès au diplôme (dont VAE, équivalences)
- Le tutorat, les EPMSP, la certification, les jurys

Le règlement ne définit pas le processus de formation qui est de la responsabilité de l'organisme de formation

Le CQP Moniteur d'aviron

- Exercice en autonomie sous la coordination d'un référent pédagogique
- Exercice limité à 360 h/an
- Encadrement de tous les types de pratique jusqu'au 1er niveau de compétition
- Pas vocation à encadrer les scolaires pendant le temps scolaire contraint
- Classification au groupe 3 de la CCNS

Le CQP + / -

- Un diplôme qui correspond aux besoins du secteur
 - Un « vrai » diplôme professionnel
 - La délégation du diplôme à la fédération
- Un processus d'élaboration long, complexe et insuffisamment lisible jusqu'à fin 2009 (accord du CNOSF/CPNEF et accompagnement du CNOSF facilitent les travaux)
 - Nécessité d'être organisé au niveau fédéral pour gérer tout le processus de certification
- La non réelle appartenance du CQP à la fédération